

L'INDEX

Volume 5 no 2

Avril 1993

Édition: L'Association du personnel des services documentaires scolaires

Direction: Yvon Joubert

L'INDEX: bulletin d'information de l'Association du personnel des services documentaires scolaires *La reproduction des textes est autorisée avec mention de la source.

Sommaire

- Le Forum «Lire pour réussir»
- Quelques préalables à l'implantation des nouvelles technologies en éducation
 - Des idées «pare-chocs»
 - Discipline...chère discipline!
- La concertation scolaire-municipale en matière de bibliothèque: réalité ou fiction?

Le Forum «Lire pour réussir»

Depuis quelque temps, on s'interroge beaucoup dans les médias sur la lecture, sur le livre et même sur les maisons d'édition. Chaque fois qu'il est question de ces sujets (récemment dans Le Devoir du 11 février, 27 février et 12 mars et La Presse du 4 mars), on mentionne presque toujours que les jeunes lisent peu ou mal et que les bibliothèques sont dans un piètre état.

Je n'ai pas l'intention de relever les récriminations des auteurs et des éditeurs, ni de remettre en question l'aide étatique aux maisons de production ou aux auteurs. Mis à part quelques cas isolés, l'écriture ne peut pas faire vivre son auteur, encore moins ici qu'ailleurs puisque le marché québécois est restreint et que la littérature française occupe une bonne part de ce marché.

Il y a toutefois une exception. Qui aurait dit, il y a cinq ans, que la littérature pour la jeunesse aurait autant de succès? La création des éditions La Courte échelle, la promotion de leurs livres dans les écoles, puis l'arrivée sur le marché des autres éditeurs dans le domaine du livre pour les jeunes, tout cela contribue au succès de ces livres qui sont à peu près les seuls à être réimprimés. En somme, une réussite littéraire et

financière tant pour les auteurs, les éditeurs que les libraires.

Il me semble que cela devrait servir de leçon à tout le monde. Des romans québécois pour la jeunesse, on en trouve dans toutes les bibliothèques scolaires, est-ce un simple hasard? Chose certaine, plus les jeunes liront de ces livres, plus les auteurs et les éditeurs seront à l'aise. S'il y a une crise dans le monde du livre québécois, il est d'abord et avant tout du côté des lecteurs, tout comme on pourrait dire que ce sont les acheteurs qui font le succès d'un produit commercial.

Et plus les jeunes liront, plus ils sauront écrire. Il faut cesser de croire que les professeurs de français sont les seuls responsables des faiblesses des élèves en lecture et en écriture. Et plus les bibliothèques répondront aux besoins des élèves, plus la lecture augmentera en autant, bien sûr, qu'il y ait quelqu'un dans la bibliothèque pour faire les achats de documents, en faire la promotion et voir à l'animation de la lecture, donc du personnel compétent.

Justement, le personnel des bibliothèques, tant publiques que scolaires, a décidé d'investir dans le dossier de la lecture au Québec. De fait, l'*Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation*, la *Corporation des Bibliothécaires professionnels du Québec* et l'*Association du personnel des services documentaires scolaires* ont mis sur pied un forum national sur la lecture. Le thème : **Lire pour réussir**. Non seulement réussir à l'école, mais aussi réussir sa vie et dans la vie.

Ce forum doit être le moment où des gens de tous les milieux vont se concerter pour améliorer la lecture, tant chez les jeunes que chez les adultes, tant dans les établissements scolaires que dans les entreprises.

Ce forum se tiendra les 10 et 11 novembre à l'Hôtel Reine-Élisabeth. Il devrait intéresser au premier chef les gens qui oeuvrent dans les bibliothèques scolaires. Un événement majeur pour donner un nouveau souffle aux bibliothèques. Un moment privilégié pour redonner à la lecture toute sa place dans la formation de tout individu; après tout, il y a déjà trop d'analphabètes dans notre société.

Jean-Yves Théberge, président

Quelques préalables à l'implantation des nouvelles technologies en éducation

Il n'y aura pas d'implantation réussie des technologies de l'information en éducation sans une coordination nationale, reflétant une volonté politique réelle, assortie des

ressources appropriées; non plus que sans l'appropriation de cette ressource pédagogique dans chaque établissement de formation.

Implanter signifie rendre la ressource disponible, mais aussi supporter adéquatement son utilisation quotidienne par le plus grand nombre de pédagogues.

L'élève (ses apprentissages) doit être au coeur de la démarche d'intégration des technologies de l'information en éducation.

Pour utiliser efficacement les technologies en éducation, il faut, de façon impérative, faire l'inventaire des besoins de la pédagogie (l'enseignement et l'apprentissage) et ensuite faire l'inventaire des ressources informatiques disponibles.

La production de logiciels, de banques de données, de banques de ressources et de connaissances requis pour la pédagogie sont au coeur de la problématique des nouvelles technologies de l'information en éducation.

Le logiciel éducatif est le facteur clé d'une implantation réussie des technologies de l'information multimédia en éducation.

Robert Bibeau

Des idées «pare-chocs»

- **Au vandalisme** : Dans nos écoles, aucun centre de documentation n'est à l'abri du vandalisme. Les coûts qu'entraînent les actes disgracieux à l'égard des documents sont presque impossibles à évaluer et la tenue de statistiques, difficilement réalisable.

Comment arriver à contrer ce phénomène indésirable? Différents intervenants des milieux municipaux et scolaires de la région de Saint-Jean-sur-Richelieu y réfléchissent sérieusement. Bibliothécaires, SMTE, enseignants, directeurs d'école, étudiants ont formé un comité qui met présentement sur pied un plan d'action très intéressant et très inspirant.

En novembre 1992, les responsables de la bibliothèque Adélar-Berger de Saint-Jean-sur-Richelieu présentaient un vernissage original tout à fait réussi. Sous le thème «**Délire collectif ou sadisme inculte?**», il s'agissait d'une exposition faisant partie d'un courant artistique controversé nommé le vandalisme. Parmi les techniques utilisées, on notait **le crayonnage, le découpage, l'écriture et le soulignement**. Par le biais de l'humour donc, les visiteurs pouvaient prendre conscience de l'ampleur des crimes

commis en bibliothèque, crimes qui étaient représentés sous la forme d'une dizaine de tableaux, exemples «**Concerts de pages vandalisées**».

Cette exposition joue un rôle important dans la campagne anti-vandalisme par le comité. En effet, la bibliothèque municipale Adélarde-Berger accepte de louer cette exposition, qui deviendrait ainsi itinérante, aux bibliothèques scolaires de la région pour un montant de 25\$ par semaine. Cette somme reviendrait au comité.

Parmi les autres actions envisagées, le comité veut :

- concevoir une activité de sensibilisation qui pourrait être présentée lors de l'initiation des élèves dans les centres de documentation du milieu scolaire, sur un ton humoristique et non moralisateur, bien sûr;
- promouvoir la tenue de ventes de livres vandalisés de style «encan-bénéfice»;
- proposer, aux divers intervenants, un formulaire de statistiques sur les documents vandalisés, formulaire déjà utilisé à la bibliothèque municipale Adélarde-Berger.

De tels efforts de concertation réalisés par ce comité dans la région sont à signaler et à suivre. Ils peuvent nous inspirer afin de développer des actions positives pour contrer le vandalisme. Pourquoi pas, entre autres, chercher à obtenir l'implication des enseignants d'arts plastiques et de français pour réaliser une exposition propre aux cas les plus fréquents de vandalisme dans votre bibliothèque?

- **À la discipline** : Si le maintien ou le respect de la discipline dans votre bibliothèque vous angoisse, c'est un peu normal car lorsque l'on est responsable d'un centre de documentation en milieu scolaire, il s'agit d'un problème auquel il faut quotidiennement faire face.

Je vis moi-même toujours une hausse de mon niveau de stress avant la venue d'un groupe d'élèves à la bibliothèque. La lecture d'un article américain (1) m'a procuré un apaisant réconfort dernièrement. Dans les lignes qui suivent, je partage avec vous les conseils les plus pertinents que j'ai retenus.

1. Ne pas être effrayé par la discipline. Soyez ferme et confiant, ou du moins paraissez-le car les élèves détectent rapidement la timidité et la peur chez leurs éducateurs pour mieux en profiter.

2. Ne confrontez pas un élève devant un groupe. Prenez à part l'élève pris en défaut et faites montre d'humour à son égard.

3. N'élevez pas la voix. Cela n'engendrerait qu'une augmentation de l'intensité verbale; si vous diminuez le ton, l'élève devra se calmer pour vous entendre.

4. Ne vous empêchez pas dans des règlements ridicules. Choisissez des règlements qui sont vraiment importants pour le bon fonctionnement de la bibliothèque. Assurez-vous qu'ils soient justes et que les élèves sauront clairement ce qui les attend s'ils y contreviennent.

5. Apprenez à connaître vos élèves. Trouvez des moyens pour retenir leur nom, leurs préférences. Prenez le temps de vous arrêter à leurs tables pour jaser avec eux. Des élèves qui ne se sentent pas anonymes, mais respectés, ont moins tendance à mal se comporter.

6. Démontrez l'importance de la bibliothèque dans l'école. Faites-en un endroit invitant. Les élèves contrôleront leur attitude pour ne pas se faire exclure du lieu le plus intéressant de l'école. Par exemple, consacrez un babillard aux activités de l'école ou aux exploits des élèves dans leurs activités para-scolaires en affichant des articles parus dans les journaux locaux; remettez constamment la bibliothèque en ordre, c'est moins tentant d'y commettre des actes de vandalisme quand tout est propre et bien rangé; informez les élèves sur les coûts des documents et consultez-les pour des suggestions d'achats; fournissez une liste des nouveautés dans chaque classe et aux enseignants, etc.

7. Soyez quelqu'un de spécial. Instaurez le respect en exigeant des règles de politesse (exemple «Je n'ai pas entendu le mot magique... merci!»). Prenez part aux activités de l'école, tenez-vous au courant des champs d'intérêt des élèves : les jeunes respectent les adultes qui les soutiennent, qui se montrent passionnés et qui sont sincèrement à l'écoute de ce qu'ils vivent. En plus, en établissant une relation de confiance mutuelle avec eux, vous serez davantage en mesure de répondre aux besoins des élèves.

8. Travaillez avec les élèves récalcitrants et non contre eux. Approchez-les sur un ton humoristique et non réprobateur pour leur signifier que leur attitude est incorrecte. Proposez-leur de vous aider en vous rendant un service. Si, malgré votre approche positive, certains cas d'élèves indisciplinés persistent, recourez alors à une aide extérieure (la direction, par exemple ou son tuteur de préférence).

Certaines de ces suggestions demandent des efforts, d'autres peuvent sembler trop simples et, pourtant, depuis que j'ai lu cet article, je réfléchis beaucoup sur mon propre comportement et je sens que je commence à changer avec les élèves qui me causent des problèmes. Ainsi, je me sens un peu plus détendue, ce qui en désamorce certains qui cherchent à provoquer mon agressivité.

Je souhaite que ces petits trucs vous portent à une réflexion aussi bénéfique. N'hésitez

pas à nous faire part de vos commentaires ou de vos propres conseils en matière de gestion de la discipline.

Viviane Paiement, bibliothécaire prof.

(1) Jakobson, Jayne. «*A simple and successful approach to behavior management in the high school library*». Behavior management in the school library media center. Chicago: American Library Association (ALA), 1985. p. 81-91.

Discipline... Chère discipline!

Ouache! Parler de discipline quand il y a tellement de sujets à développer! La proposition me rebute. Et pourtant, je le sais d'expérience, comme tous ceux et celles qui travaillent dans le petit monde des bibliothèques scolaires du secondaire : le fonctionnement de notre service peut être passablement perturbé par une discipline trop relâchée. Qu'on le veuille ou non, si on a un problème de ce côté-là, il faut y accorder toute l'attention nécessaire et le résoudre.

C'est bien ce qui nous est arrivé à l'École Sophie-Barat, à l'automne 1991. Nous avons de la difficulté à faire respecter la consigne du "silence/chuchotement" pendant l'heure du dîner (même avec la présence d'un enseignant-surveillant) et au moment de la récréation du matin. Rencontre au sommet du personnel en novembre : analyse de la situation. Conclusion : ça ne va pas du tout le midi et à la récré. Il faut que ça change. Mais quoi faire pour changer cette situation? Nous nous sentions un peu démunies. Décision fut prise d'en parler à l'adjoint responsable du service.

La première rencontre avec l'adjoint nous a permis d'y voir plus clair : nous avons analysé froidement le problème sous tous ses angles, décrit la situation à laquelle on souhaitait arriver. Il nous a proposé la mise en place de solutions.

Nous devons, nous disait-il, faire connaître très clairement nos exigences aux élèves, tout mettre en oeuvre pour nous assurer qu'elles l'étaient effectivement. Ce qui fut réalisé de la façon suivante : la consigne du "silence/chuchotement" et des éventuelles sanctions pour son non-respect a été rédigée sur de nouvelles affiches. Ces affiches ont été placées à des endroits stratégiques, très visibles. À l'entrée de la bibliothèque, il y a eu un renforcement : pendant quelque temps, à chaque période critique, une des membres du personnel s'est postée là et a fait lire l'affiche à tous les élèves qui entraient dans le local. À l'intérieur, une autre membre du personnel était responsable de voir à l'application concrète de la consigne et à sévir sans ménagement vis-à-vis ceux qui ne la respectaient pas.

Une couple de semaines de ce régime a été nécessaire pour corriger la situation. Nous avons eu quelques rencontres avec l'adjoint au cours de cette période pour revoir la stratégie et mesurer son efficacité. Finalement, tout le monde concerné par le problème a réagi positivement à ce renforcement de la consigne et a fait connaître sa satisfaction.

Mais il faut savoir que la partie n'est jamais réellement gagnée. Dans ce domaine, il faut rester vigilant tout le temps avec ces chers adolescents, par ailleurs intarissables!

Andrée Bellefeuille, bibliothécaire prof.

La concertation scolaire-municipale en matière de bibliothèque : réalité ou fiction? (1)

La concertation entre les municipalités et les Commissions scolaires est une préoccupation importante des administrateurs publics. Le sujet est de taille compte tenu des juridictions, des modes de financement, des lieux de décisions, des ressources humaines et matérielles, des styles de gestion, des orientations et des types de clientèle à desservir. Peu importe le champ de juridiction, le Gouvernement a le devoir et la responsabilité de rendre accessible à tous les citoyens et citoyennes des services de bibliothèques de grande qualité. Il lui revient d'encourager la concertation et de fournir les ressources nécessaires à sa réalisation.

À priori, tout est sujet d'entente possible entre les municipalités et les Commissions scolaires. Il paraît souhaitable cependant d'insister sur les aspects suivants en vue d'établir une coopération :

- La réalisation d'un catalogue collectif informatisé de tous les documents disponibles dans un territoire donné. Cela peut concerner une municipalité et une commission scolaire ou une région administrative.
- La possibilité d'interroger les catalogues des uns et des autres par l'informatique.
- La préparation matérielle des documents et leur réparation.
- L'entretien et la réparation des appareils et des équipements.
- L'analyse commune de la sélection et des achats de documents, principalement ceux destinés aux enfants d'âge primaire et aux adolescents.

- Le regroupement des achats de certains biens, services ou expertises, autres que les achats de livres soumis à la Loi sur le développement des entreprises québécoises dans le domaine du livre.
- Le prêt ou la location d'un local ou d'un bâtiment.
- La création d'une banque commune d'activités d'animation culturelle et d'activités d'animation et de promotion de la lecture.
- Des visites guidées des écoliers à la bibliothèque municipale.
- L'échange d'information et d'expertise professionnelle relativement à la gestion, l'organisation et l'animation de la bibliothèque.
- Le prêt de documents.
- L'accès par une ou des catégories d'usagers à des collections spécialisées.
- Le prêt ou l'échange de personnel pour des activités particulières.
- L'accès aux bibliothèques des écoles pendant les mois de juillet et d'août.

Richard Couture, technicien en documentation

(1) Extraits du Rapport du comité mixte sur la collaboration entre le MEQ et le MAC en matière de bibliothèque, paru le 3 mars 1992.

VOTRE OPINION, ÇA COMPTE!